

LE reflèt

DE SAINT-HIPPOLYTE

SEPTEMBRE 2021

[VOL. 5 N° 2]

ÉLECTION MUNICIPALE

LE 7 NOVEMBRE

[P. 4]

NOUVEAUTÉ!

DEMANDES DE PERMIS

EN LIGNE

[P. 9]

ENFIN!

LE RETOUR DE LA
SESSION DE COURS!

[P. 10]



SAINT-HIPPOLYTE.CA



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE



UN GRAND NOUS A QUITTÉS

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Donald Riendeau, conseiller municipal depuis 2009. Avant d'être un collègue, Donald était un ami. C'était un homme habité par de grandes valeurs et reconnu pour son intégrité absolue. Distingué avocat, il a terminé ses études au premier rang au Canada et a été récompensé par une médaille du gouverneur général. Il fut cofondateur, avec son fils Donald, de l'Institut de la confiance dans les organisations (ICO), un laboratoire d'idées de la confiance dans la société. L'ICO est un organisme sans but lucratif dont la mission est de contribuer au développement et à la promotion d'une culture de confiance dans les organisations et la société québécoise.

Au sein du conseil municipal et du personnel, tous reconnaissent les conseils judicieux et la sagesse de Donald Riendeau, qui ont été précieux pour améliorer la qualité des services à la population. Ce fut un honneur de côtoyer Donald. Il est derrière la réalisation de projets et de décisions du conseil qui ont fait la différence pour nos concitoyennes et nos concitoyens. On a tous appris à ses côtés. Il va tellement nous manquer. Merci, Donald, pour ces 24 belles années d'amitié. Salut, mon ami, je t'aime!



RALENTISSEZ ET PARTAGEZ LA ROUTE !

La Municipalité a déployé une campagne de sécurité routière invitant tous les usagers de la route à ralentir et à partager la route. Des affiches de la campagne *Partagez! Ralentissez!* ont été installées sur les artères jugées plus à risque et des cartons d'information ont été remis aux automobilistes à certaines intersections par des agents du Service de la sécurité communautaire. Alors que la rentrée est bien engagée, il faut redoubler de prudence et de vigilance en zone scolaire. J'invite tous les usagers de la route à respecter le code de la sécurité routière et à faire preuve de courtoisie. Les policiers de la Sûreté du Québec ont d'ailleurs intensifié leur présence et n'hésiteront pas à émettre des contraventions.

INSCRIPTION À LA SESSION D'AUTOMNE

En terminant, le retour de la programmation d'activités automnales est une excellente nouvelle! Elle permettra à tous les groupes d'âge de notre belle communauté de bouger et de se divertir après plusieurs mois d'interruption en raison de la pandémie. Tout a d'ailleurs été prévu pour que ces activités se déroulent dans le respect des consignes sanitaires. Je vous invite à vous inscrire sans tarder à l'un ou l'autre des cours offerts.

Profitez pleinement de ce bel automne!

Bruno Laroche, maire
450 563-2505, poste 2235
blaroche@saint-hippolyte.ca



Patrice Goyer
Sécurité incendie et
sécurité publique



Yves Dagenais
Travaux publics



Chantal Lachaine
Sports, loisirs, plein air
et culture



Jennifer Ouellette
Finances et
communications



Bruno Allard
Environnement et
développement
économique



Adoption de la politique des aînés

La Municipalité de Saint-Hippolyte s'est donné pour mission de favoriser la participation citoyenne et d'offrir des services de proximité adaptés à la réalité de la population. C'est dans cette même perspective qu'a été développée notre vision pour les aînés de Saint-Hippolyte. Les objectifs et les moyens d'action découlent essentiellement des commentaires et des suggestions formulés par les citoyens de 55 ans et plus qui ont été consultés. Cette politique constituera un guide précieux qui sera au cœur des interventions de la Municipalité en ce qui concerne le bien-être de ses aînés. Cette politique a été développée dans le cadre du programme Municipalité amie des aînés (MADA) du gouvernement du Québec, pour lequel la Municipalité a obtenu une aide financière. On peut la consulter en ligne, au saint-hippolyte.ca. Merci aux membres du comité de pilotage qui ont mené à bien ce grand projet :

Chantal Lachaine

Conseillère municipale, représentante élue responsable du dossier des aînés

Louis Croteau

Directeur du Service des loisirs, sports, plein air et vie communautaire, responsable administratif de la démarche MADA

Ginette Marie Beaulieu

Citoyenne

Carole Bilodeau

Citoyenne (retraîtée de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme à titre de physiothérapeute)

Viviane Boucher

Citoyenne (retraîtée du Centre intégré de santé et des services sociaux des Laurentides (CISSSL) à titre de travailleuse sociale)

Denise Colletterte

Groupe social Amico

Isabelle Lampron

Table de réflexion et d'actions des retraités et des aînés (TRARA) de la MRC de la Rivière-du-Nord

Jacques Larose

Club de l'Âge d'Or de Saint-Hippolyte

Virginie Munger

FADOQ Laurentides

Sylvie Philippe

Centre intégré de santé et des services sociaux des Laurentides (CISSSL)



La vie de quartier se devrait d'être **AGRÉABLE !**

Ce n'est pas le cas ?
Quoi faire si vous vivez une **SITUATION DÉRANGEANTE ?**

Pensez à **LA MÉDIATION CITOYENNE !**



Organisme de Justice Alternative des Laurentides

450 436-6749 | info@mavn.ca | mavn.ca



Élection générale municipale

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTION

Le 7 novembre prochain, vous serez invités à exercer vos droits dans le cadre de l'élection générale à la Municipalité de Saint-Hippolyte. Vous aurez à élire une mairesse ou un maire ainsi que six conseillères ou conseillers, qui formeront le conseil municipal pour les quatre prochaines années. Je vous invite donc à y participer en grand nombre. Pour plus de renseignements, veuillez consulter la page spéciale Élection municipale au saint-hippolyte.ca pour obtenir un résumé de vos droits et du processus électoral.

Marie-Ève Huneau
Présidente d'élection



Qui peut être candidat aux élections ?

Toute personne éligible selon la loi, c'est-à-dire ayant le droit d'être inscrite sur la liste électorale, et qui, depuis au moins 12 mois au 1^{er} septembre 2021, réside de façon continue ou non à Saint-Hippolyte, peut poser sa candidature à un poste de membre du conseil municipal.

Le bureau de la présidente d'élection est ouvert du 17 septembre au 1^{er} octobre 2021, selon l'horaire indiqué à l'avis public d'élection afin de recevoir les déclarations de candidatures. Les formulaires de déclaration de candidature sont disponibles au bureau de la présidente d'élection ou au saint-hippolyte.ca/election-municipale.



Conditions d'inscription à la liste électorale

Être une personne physique, majeure le jour du scrutin, et remplir les conditions suivantes au 1^{er} septembre 2021:

- Être de citoyenneté canadienne;
- N'être frappé d'aucune incapacité légale;
- Être:
 - domicilié à Saint-Hippolyte tout en étant domicilié au Québec depuis le 1^{er} mars 2021 (6 mois);
OU
 - Être propriétaire ou copropriétaire d'un immeuble (terrain ou bâtisse) ou l'occupant ou cococcupant d'un établissement d'entreprise à Saint-Hippolyte depuis au moins le 1^{er} septembre 2020 et avoir transmis à la présidente d'élection une demande d'inscription à la liste électorale. (Cette demande reste valide tant qu'elle n'est pas retirée ou remplacée.)

QUI PEUT VOTER ?

Pour voter, votre nom doit être inscrit sur la liste électorale de la Municipalité. Vous pouvez vérifier votre inscription en consultant l'avis qui sera envoyé par la présidente d'élection au début d'octobre 2021.

Si votre nom n'apparaît pas sur l'avis, vous devrez vous présenter à la commission de révision pour faire une demande d'inscription ou de correction à la liste électorale. **N'oubliez pas que pour voter, votre nom doit figurer sur la liste électorale.**



Où et quand aller voter ?

Veuillez consulter votre avis d'inscription pour connaître votre lieu de votation.

	DATE	HEURE
VOTE PAR ANTICIPATION	Dimanche 31 oct.	9 h 30 à 20 h
SCRUTIN	Dimanche 7 nov.	9 h 30 à 20 h



Preuve d'identité pour voter

Pour exercer votre droit de vote, vous devrez obligatoirement présenter au scrutateur l'un des documents suivants:

- Votre carte d'assurance maladie;
- Votre permis de conduire;
- Votre passeport canadien;
- Votre certificat de statut d'Indien;
- Votre carte d'identité des Forces canadiennes.

Élection générale municipale

Nous avons besoin de vous!

RECRUTEMENT DE PERSONNEL ÉLECTORAL ÉLECTION MUNICIPALE 2021



Le bureau de la présidente d'élection de la Municipalité de Saint-Hippolyte est présentement à la recherche de personnes fiables, disponibles, impartiales et possédant un bon jugement pour travailler à l'élection municipale du 7 novembre 2021:

- le 31 octobre, de 8 h 30 à 20 h – vote par anticipation;
- le 7 novembre, de 8 h 30 à 20 h (dépouillement de 20 h à 22 h approximativement) – scrutin*.

*Les personnes assignées aux postes de scrutateurs et secrétaires devront procéder au dépouillement de l'urne à laquelle elles ont été affectées, le 7 novembre après 20 h. Celles qui étaient assignées au vote par anticipation devront revenir le 7 novembre à 20 h afin de procéder au dépouillement.

Vous devrez également être disponible pour une formation obligatoire qui aura lieu en octobre en après-midi ou en soirée.

Les postes disponibles sont les suivants:

- **Scrutatrices et scrutateurs;**
- **Secrétaires de bureaux de vote;**
- **Préposées et préposés à l'accueil;**
- **Préposées et préposés à la table de vérification de l'identité des électrices et électeurs;**
- **Préposées et préposés à la circulation et au stationnement;**
- **Préposées et préposés au respect des règles sanitaires;**
- **Remplaçantes et remplaçants.**

Les personnes intéressées sont invitées à remplir le formulaire de demande d'emploi disponible au saint-hippolyte.ca/election-municipale. Pour toute autre question, vous pouvez communiquer avec la secrétaire d'élection aux coordonnées suivantes:

Municipalité de Saint-Hippolyte
2253, chemin des Hauteurs
Tél.: 450 563-2505

Céline Pageau
Secrétaire d'élection
cpageau@saint-hippolyte.ca
Tél.: 450 563-2505, poste 2251





POUVEZ-VOUS VOTER PAR CORRESPONDANCE ?

Vous pourrez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- Vous avez votre domicile dans la municipalité et vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé. Votre proche aidant domicilié à la même adresse peut aussi voter par correspondance.
- Vous êtes en isolement ordonné ou recommandé par les autorités de santé publique, car vous :
 - Êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
 - Avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) porteur(-se) de la maladie;
 - Présentez des symptômes de la COVID-19;
 - Avez été en contact avec un cas soupçonné ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
 - Êtes en attente d'un résultat de test de COVID-19.

Pour voter par correspondance, vous devez faire votre demande au plus tard le mercredi 27 octobre 2021.

Les bulletins de vote remplis devront être reçus au bureau de la présidente d'élection au plus tard le 5 novembre 2021, à 16 h 30.

Si vous êtes admissible au vote par correspondance, vous pouvez également faire une demande de modification à la liste électorale par écrit.



Révision de la liste électorale

Votre nom n'est pas inscrit ? Vous constatez une erreur ?

La commission de révision de la liste électorale de la Municipalité siégera à l'hôtel de ville, au 2253, chemin des Hauteurs, aux dates et heures suivantes :

- Le mardi 19 octobre 2021, de 14 h 30 à 17 h 30 ;
- Le jeudi 21 octobre 2021, de 19 h à 22 h ;
- Le lundi 25 octobre 2021, de 10 h à 13 h.

Un parent, votre conjoint ou conjointe ou une personne qui habite avec vous peut faire une demande à votre place. Pour vous inscrire, vous devez présenter **deux pièces d'identité**. L'une doit mentionner votre nom et votre date de naissance, et l'autre, votre nom et votre adresse.

Coordonnées du bureau de la présidente d'élection

Celles et ceux qui désirent obtenir plus d'information à ce sujet peuvent s'adresser à la présidente ou à la secrétaire d'élection aux coordonnées suivantes :

Hôtel de ville de la Municipalité de Saint-Hippolyte
2253, chemin des Hauteurs
Tél. : 450 563-2505

election@saint-hippolyte.ca

Vous pouvez également consulter la page spéciale sur l'élection municipale 2021 au saint-hippolyte.ca/election-municipale.

COLLECTE DE BRANCHES

Les prochaines collectes de branches se feront du 4 au 8 octobre, ainsi que les 1^{er} et 5 novembre prochains. Vous devez vous inscrire à la collecte en téléphonant à l'hôtel de ville au 450 563-2505, au plus tard le vendredi précédant la collecte, ou en remplissant le formulaire en ligne au saint-hippolyte.ca.

COLLECTE DE FEUILLES ET DE RÉSIDUS DE JARDIN

La collecte de feuilles et de résidus verts se déroulera les 15 et 29 octobre, ainsi que le 12 novembre prochains. Afin de vous assurer que vos feuilles mortes et résidus seront ramassés, vous devrez les déposer dans des **sacs en papier** en bordure de rue. **Aucun sac en plastique (orange ou transparent, incluant ceux portant la mention *biodégradable* ou *compostable*) ne sera ramassé.** Les feuilles mortes, le gazon et les résidus de jardin sont acceptés dans vos sacs en papier.



PISCINES, SPAS ET ENVIRONNEMENT

Les eaux de vidange des piscines et des spas contiennent des produits chimiques toxiques ou dommageables pour la vie aquatique et la santé publique, tels que le chlore, le brome ou le sel. Le chlore réagit avec la matière organique présente dans les lacs et cours d'eau pour former des composés organochlorés, des substances cancérigènes probables. Pour les systèmes de traitement au sel, une partie du sel se retrouve dans le sol, ce qui peut contaminer les cours d'eau et la nappe phréatique.

Quelques conseils à suivre lorsque vous videz votre piscine ou votre spa :

- Les eaux de vidange d'une piscine ou d'un spa devraient être dirigées vers un puits d'absorption. Si l'eau est vidée directement sur le sol, le débit devrait être tel qu'il ne cause pas l'érosion du sol. La vidange directe dans un lac ou cours d'eau n'est pas recommandée.
- En aucun cas le déversement du trop-plein ou la vidange d'une piscine ou d'un spa ne peut se faire sur une autre propriété.
- Avant leur rejet dans l'environnement, le chlore et le brome doivent être non détectables dans l'eau. Puisque le chlore est volatil, il est possible de laisser reposer l'eau au moins sept jours avant de vider la piscine, ce qui aura pour effet de déchlorer l'eau. Pour le brome, un traitement chimique doit être appliqué afin de déshalogéner l'eau avant son rejet dans l'environnement.
- En ce qui concerne le sel, celui-ci ne peut pas être enlevé de l'eau comme le chlore ou le brome. On ne peut donc pas rejeter l'eau d'une piscine traitée au sel directement dans l'environnement, car la concentration en sel est trop élevée (la concentration de sel dans une piscine varie en 3 000 et 7 000 mg/L).
- Ne JAMAIS vidanger votre piscine ou spa à la surface de votre installation sanitaire ou dans votre fosse septique, ce qui surchargerait votre système, causant ainsi des débordements, résurgences ou refoulements des eaux usées.

ÉCOCENTRE

L'écocentre de Saint-Hippolyte est ouvert du mercredi au dimanche, de 9 h à 16 h 30, et ce, jusqu'au 30 octobre. Après le 30 octobre, vous pourrez vous rendre à l'écocentre de Saint-Jérôme (220, boulevard Maisonneuve), selon l'horaire suivant :

Horaire d'été :

tous les jours, du 25 mai au 2 novembre 2021, de 9 h à 16 h 30.

Horaire d'hiver :

mercredi au samedi, du 3 novembre 2021 au 16 avril 2022, de 9 h à 16 h 30.

Fermé :

6 septembre et 11 octobre 2021, ainsi que du 19 décembre 2021 au 3 janvier 2022.

Note : L'heure de fermeture est 16 h 20 pour tout dépôt de matières dans tous les écocentres.

Dépôt de matériaux sur les terrains privés

La Municipalité de Saint-Hippolyte autorise les citoyens qui le désirent à déposer des matériaux d'excavation sur leur terrain d'ici la fin de la saison estivale. Si vous souhaitez déposer de telles matières, il vous suffit de remplir le formulaire en ligne au saint-hippolyte.ca. Veuillez noter que toutes les demandes feront l'objet d'une vérification au préalable, mais qu'aucuns frais ne seront exigés.

Travaux saisonniers

- Vidange des trappes à sédiments: septembre, octobre et novembre
- Mise en tas des abrasifs d'hiver: octobre
- Retrait des ralentisseurs de vitesse: mi-octobre
- Fermeture des parcs à vocation estivale: mi-octobre
- Vérification des sentiers de ski de fond et de raquette: octobre et novembre
- Réparation des vannes d'aqueduc: novembre

Planification hivernale pour un réseau routier sécuritaire

L'équipe des travaux publics est déjà à l'œuvre afin d'assurer la sécurité sur les 217 kilomètres de routes du territoire durant l'hiver. La précieuse collaboration de la population est impérative pour faciliter les opérations de déneigement:

- Assurez-vous de bien identifier, à l'aide de balises de couleur appropriée, les murs, les haies, les clôtures et autres éléments paysagers ou structureaux en bordure de la route. Ces derniers doivent être situés à 60 cm de l'emprise de rue (ligne de terrain).
- Les abris d'hiver doivent être situés à plus d'un mètre de l'emprise de rue.
- Les bacs pour la collecte à trois voies et les boîtes aux lettres doivent être bien nettoyés et balisés. Lors de la journée de collecte, assurez-vous que vos bacs sont disposés de façon à ne pas nuire au déneigement. Les bacs doivent être situés en bordure de la rue, sur le terrain de la résidence desservie.
- Le stationnement sur les voies publiques est interdit du 15 novembre au 23 décembre, et du 3 janvier au 1^{er} avril, entre minuit et 7 h. Même lorsque le stationnement est permis, il est important de veiller à ce que les véhicules n'entravent pas le travail des déneigeurs.
- Rappelez-vous qu'il est interdit de déposer la neige dans toutes les rues de la municipalité.
- Enfin, sachez que nos équipes travaillent parfois tard dans la nuit ou très tôt le matin en période hivernale. Leur seul objectif est de procéder rapidement au déneigement des routes afin de vous permettre de circuler de façon sécuritaire sur l'ensemble de notre territoire. Nous faisons appel à votre patience, afin de leur permettre d'effectuer rapidement leurs opérations de déneigement.



IMPORTANTES TRAVAUX DE DRAINAGE

Des travaux visant à contrer les points d'érosion dans les fossés sont en cours afin de réduire le déplacement de sédiments vers nos lacs.

LAMPADAIRE DÉFECTUEUX ?

Si vous remarquez un lampadaire défectueux sur le territoire, signalez-le au Service des travaux publics au 450 563-2505, poste 2242, en précisant le problème observé, soit un clignotement ou une lumière constamment allumée ou éteinte, en plus de noter le numéro inscrit sur le poteau ou l'intersection où il se trouve. Merci à l'avance de votre collaboration!



Nouveauté!

DEMANDEZ, PAYEZ ET IMPRIMEZ VOTRE PERMIS !

La Municipalité de Saint-Hippolyte prendra un nouveau virage numérique à compter du 4 octobre prochain, alors que les citoyens pourront, dans le confort de leur foyer, demander, payer et imprimer certaines catégories de permis délivrés par le Service de l'urbanisme et le Service de l'environnement. La démarche est toute simple: il suffira d'accéder, au **saint-hippolyte.ca**, à la section Demande de permis et de suivre les instructions qui s'afficheront. Le paiement s'effectuera, de manière sécurisée, par carte de crédit. Le demandeur pourra même suivre le traitement de sa demande en ligne. Une fois délivré, il suffira de l'imprimer à la maison. Cette nouveauté vous permettra de gagner du temps en évitant des déplacements à l'hôtel de ville. Notez qu'au fil des mois, le Service de l'urbanisme bonifiera les différents types de permis admissibles au nouveau service en ligne.

UNE ANNÉE DE TOUS LES RECORDS !

Malgré toutes les épreuves et les défis liés au contexte de la pandémie, cette conjoncture a certainement eu un effet boule de neige sur le développement résidentiel à Saint-Hippolyte. En effet, au 31 juillet 2021, le Service de l'urbanisme avait déjà émis 1 208 permis, dont 180 pour de nouvelles résidences. Si l'on compare ces statistiques à celles de 2020, qui était une année hors de l'ordinaire, on constate que le nombre de permis émis a doublé tant pour les nouvelles résidences que pour tous les autres types de permis. Le Service de l'urbanisme s'assure que ce développement se fait dans l'harmonie et dans le respect de notre environnement immédiat pour que notre municipalité puisse demeurer Belle naturelle!

AI-JE BESOIN D'UN PERMIS ?

Nous vous rappelons qu'il est de votre responsabilité de vérifier si vous avez besoin d'un permis avant d'entreprendre des travaux. Dans le doute, nous vous recommandons de communiquer avec le Service de l'urbanisme, qui se fera un plaisir de vous accompagner. À titre indicatif, pour ce qui est des projets d'intérieur, s'il s'agit de travaux de décoration comme la peinture ou le changement de moulures ou des travaux de moins de 2 000 \$ ne touchant pas la structure du bâtiment, il ne vous sera pas nécessaire de faire une demande de permis. En revanche, si vous décidez d'abattre un mur, de construire de nouvelles cloisons, de changer des fenêtres ou de refaire la salle de bain, vous devez absolument obtenir un permis.

En ce qui concerne les travaux d'extérieur, il vous sera possible de changer le revêtement de votre toiture si le même matériau est conservé, puisqu'il s'agit d'un entretien normal, au même titre que le remplacement des planches du balcon. Toutefois, si vous changez la pente du toit ou que vous refaites un nouveau balcon, un permis sera nécessaire.

Vous aurez également besoin d'un permis pour implanter un cabanon ou construire un abri à bois. Vous souhaitez remplacer la moustiquaire de votre cuisine d'été par des fenêtres? Un permis d'agrandissement devra être délivré.

Différents projets, différentes exigences: dans le doute, communiquez avec nous!



MESURES PARTICULIÈRES COVID-19

Le passeport vaccinal sera exigé (sauf à la bibliothèque) pour toutes les personnes de 13 ans et plus désirant prendre part aux activités offertes à la session de cours de l'automne 2021.

Pour les cours extérieurs:

Autant que possible, la distanciation physique doit être respectée lors de la pratique d'activités physiques ou sportives. Les contacts ou rapprochements, lorsqu'ils sont inévitables, sont permis. Le port du masque n'est pas obligatoire.

Pour les cours intérieurs:

- 1) tous les participants doivent signer un registre et désinfecter leurs mains à leur entrée dans le bâtiment;
- 2) le port du masque est obligatoire lors de la circulation à l'intérieur du bâtiment. Le masque peut être enlevé durant le déroulement de l'activité seulement;
- 3) pour les cours nécessitant de s'étendre au sol (stretching, yoga, gymnastique douce), le participant doit apporter son propre tapis. Aucun matériel ne sera prêté par la Municipalité;
- 4) la distanciation d'un mètre doit être respectée entre les participants ne résidant pas à la même adresse.

Note importante: La Municipalité de Saint-Hippolyte peut annuler, sans préavis, toute activité en raison des exigences gouvernementales en lien avec la COVID-19.

INSCRIPTION | SESSION D'AUTOMNE 2021

Activités jeunesse

NOM DE L'ACTIVITÉ	ÂGE	SESSION	HORAIRE	DURÉE	DATE	LIEU	COÛT RÉSIDENT	COÛT NON-RÉSIDENT
DÉVELOPPEMENT MOTEUR								
PAR LE JEU - STADE 1								
Acquisition et développement des habiletés sportives de base pour l'initiation au soccer, baseball, basketball, football, hockey et autre.	3-4 ans	10 sem.	Samedi 9 h	50 min	9 oct. au 11 déc.	À déterminer	58 \$	65 \$
DÉVELOPPEMENT MOTEUR								
PAR LE JEU - STADE 2								
Acquisition et développement des habiletés sportives de base pour l'initiation au soccer, baseball, basketball, football, hockey et autre.	5-6 ans	10 sem.	Samedi 10 h	50 min	9 oct. au 11 déc.	À déterminer	58 \$	65 \$
DÉVELOPPEMENT MOTEUR								
PAR LE JEU - STADE 3								
Acquisition et développement des habiletés sportives de base pour l'initiation au soccer, baseball, basketball, football, hockey et autre.	7-8 ans	10 sem.	Samedi 11 h	50 min	9 oct. au 11 déc.	À déterminer	58 \$	65 \$
DANSE CRÉATIVE								
Développement des habiletés motrices, sociales et expressives par l'exploration de l'espace, du rythme et de la musicalité par le biais du jeu et de la création.	3-4 ans	10 sem.	Dimanche 9 h 30	45 min	10 oct. au 12 déc.	Centre des loisirs et de la vie communautaire	58 \$	65 \$
PRÉ-BALLET								
Initiation aux premiers mouvements du ballet dans un contexte ludique et adapté aux enfants.	5-6 ans	10 sem.	Dimanche 10 h 30	1 h	10 oct. au 12 déc.	Centre des loisirs et de la vie communautaire	58 \$	65 \$
CIRQUE - NIVEAU 1								
Techniques de manipulation d'objets, d'équilibre et d'acrobaties.	4-6 ans	10 sem.	Samedi 14 h 30	1 h	9 oct. au 11 déc.	À déterminer	100 \$	115 \$
CIRQUE - NIVEAU 2								
Techniques de manipulation d'objets, d'équilibre et d'acrobaties.	7-12 ans	10 sem.	Samedi 15 h 30	1 h 30	9 oct. au 11 déc.	À déterminer	130 \$	145 \$
CIRQUE - NIVEAU 3								
Techniques de manipulation d'objets, d'équilibre et d'acrobaties.	13-17 ans	10 sem.	Samedi 17 h	2 h	9 oct. au 11 déc.	À déterminer	160 \$	180 \$
BADMINTON								
Jeu libre. Vous devez apporter votre raquette et vos volants.	14 ans +	10 sem.	Lundi 19 h	2 h 30	4 oct. au 13 déc.	À déterminer	30 \$	50 \$
BADMINTON								
Jeu libre. Vous devez apporter votre raquette et vos volants.	14 ans +	10 sem.	Mercredi 19 h	2 h 30	6 oct. au 8 déc.	À déterminer	30 \$	50 \$



FESTIVAL DES SENTIERS

C'est le retour d'une belle tradition cet automne! Les amateurs de course en sentier se donneront rendez-vous au Centre de plein air Roger-Cabana le samedi 23 octobre prochain dans le cadre du Festival des sentiers de Saint-Hippolyte. Les inscriptions se font au: www.ms1inscription.com/saint-hippolyte2021.

* Pour le 1 km, les enfants en bas âge pourront être accompagnés d'un parent sans coût additionnel pour ce dernier.

ÉPREUVE	HEURE	COÛT
Récupération des dossards	7 h 45	-
10 km (13 ans et plus)	9 h	25 \$
5 km (13 ans et plus)	10 h 15	20 \$
1 km - 12 ans et moins*	11 h 15	10 \$
2 km (9 ans et plus)	11 h 40	10 \$
Remise des médailles	12 h	-
Randonnée pédestre guidée	13 h 30	-

Activités jeunesse (suite)

NOM DE L'ACTIVITÉ	ÂGE	SESSION	HORAIRE	DURÉE	DATE	LIEU	COÛT RÉSIDENT	COÛT NON-RÉSIDENT
COURS D'ESPAGNOL Cours d'espagnol pour le voyage destiné à une clientèle débutante. Veuillez prévoir l'achat du manuel en supplément au coût de 10\$ payable en argent comptant seulement lors du premier cours.	16 ans +	10 sem.	Mercredi 17 h 45	2 h	6 oct. au 8 déc.	Bibliothèque	105\$	125\$
CLUB DE KARATÉ Acquisition et développement des techniques et mouvements de cette discipline.	6 ans +	10 sem.	Lundi et mercredi 18 h 30	1 h 30	4 oct. au 8 déc.	Centre des loisirs et de la vie communautaire	Enfant: 87,50\$ Adulte: 100\$	Enfant: 102,50\$ Adulte: 118,75\$
ENTRAÎNEMENT PAR CIRCUIT Séance de musculation complète à l'aide de stations d'exercices variés.	18 ans +	10 sem.	Jeudi 19 h 30	1 h	7 oct. au 9 déc.	Centre des loisirs et de la vie communautaire	65\$	75\$
ENTRAÎNEMENT PAR CIRCUIT Séance de musculation complète à l'aide de stations d'exercices variés.	18 ans +	10 sem.	Vendredi 12 h 30	1 h	8 oct. au 10 déc.	Centre des loisirs et de la vie communautaire	65\$	75\$
GYMNASTIQUE DOUCE DÉBUTANT Concept alliant étirements et contractions musculaires dans le but d'assouplir et de développer le corps.	18 ans +	10 sem.	Mercredi 11 h 30	1 h	6 oct. au 8 déc.	Centre des loisirs et de la vie communautaire	65\$	75\$
GYMNASTIQUE DOUCE AVANCÉ Concept alliant étirements et contractions musculaires dans le but d'assouplir et de développer le corps.	18 ans +	10 sem.	Lundi 10 h 30	1 h	4 oct. au 13 déc.	Centre des loisirs et de la vie communautaire	65\$	75\$
CARDIO TAE-BOXE Enchaînements de mouvements s'inspirant des arts martiaux à haute intensité destinés à améliorer votre capacité cardiovasculaire et à favoriser la perte de poids.	16 ans +	10 sem.	Mercredi 19 h 30	1 h	6 oct. au 8 déc.	Centre des loisirs et de la vie communautaire	65\$	75\$
PICKLEBALL Jeu libre. Vous devez apporter votre raquette et vos balles de jeu.	14 ans +	10 sem.	Mardi 19 h	2 h 30	5 oct. au 7 déc.	À déterminer	30\$	50\$
RANDONNÉE MÉDITATION ET YOGA Marche en raquettes suivie d'une séance de yoga.	16 ans +	10 sem.	Jeudi 9 h 30	1 h 30	7 oct. au 9 déc.	Centre des loisirs et de la vie communautaire	98\$	135\$
STRETCHING Pratique d'étirements divers visant à réduire les tensions.	18 ans +	10 sem.	Mercredi 10 h 30	1 h	6 oct. au 8 déc.	Centre des loisirs et de la vie communautaire	65\$	75\$
YOGA POUR TOUS Discipline du corps et de l'esprit à l'aide d'une variété de postures et de pratiques respiratoires.	16 ans +	10 sem.	Jeudi 18 h 30	1 h	7 oct. au 9 déc.	Centre des loisirs et de la vie communautaire	65\$	75\$
ZUMBA Entraînement aérobique sur musique latine.	16 ans +	10 sem.	Mercredi 18 h 30	1 h	6 oct. au 8 déc.	Centre des loisirs et de la vie communautaire	65\$	75\$
CLUB DE MARCHÉ Groupe de marche supervisé dans les sentiers du Centre de plein air Roger-Cabana.	18 ans +	10 sem.	Mardi 9 h	1 h 15	5 oct. au 7 déc.	Centre des loisirs et de la vie communautaire	75\$	90\$

Activités 50 +

NOM DE L'ACTIVITÉ	ÂGE	SESSION	HORAIRE	DURÉE	DATE	LIEU	COÛT RÉSIDENT	COÛT NON-RÉSIDENT
DANSE EN LIGNE - DÉBUTANT Destiné aux aînés. Apprentissage des danses populaires et des mouvements de base suivi d'enchaînements de mouvements chorégraphiés.	50 ans +	10 sem.	Lundi 13 h	1 h 15	4 oct. au 13 déc.	Centre des loisirs et de la vie communautaire	65\$	75\$
DANSE EN LIGNE - INTERMÉDIAIRE Destiné aux aînés. Apprentissage des danses populaires et des mouvements de base suivi d'enchaînements de mouvements chorégraphiés.	50 ans +	10 sem.	Lundi 14 h 15	1 h 15	4 oct. au 13 déc.	Centre des loisirs et de la vie communautaire	65\$	75\$
MUSCLEZ VOS MÉNINGES! Destiné aux aînés. Exercices cognitifs visant à promouvoir la vitalité intellectuelle.	50 ans +	10 sem.	Vendredi 14 h	1 h 30	8 oct. au 10 déc.	Bibliothèque	20\$	20\$ avec carte biblio.
YOGA POUR AÎNÉS Destiné aux aînés. Discipline du corps et de l'esprit à l'aide d'une variété de postures et de pratiques respiratoires.	50 ans +	10 sem.	Mercredi 13 h	1 h	6 oct. au 8 déc.	Centre des loisirs et de la vie communautaire	65\$	75\$
CLINIQUES DE DÉPANNAGE INFORMATIQUE Cliniques de dépannage à distance pour l'informatique.	50 ans +	Sur demande	Sur demande	3 blocs de 20 minutes/1 h	Informez-vous à la bibliothèque	Bibliothèque	Gratuit avec carte de bibliothèque	Gratuit avec carte de bibliothèque

Bibliothèque et culture

EXPOSITION



L'éveil fluide, par Geneviève Éthier – du 30 septembre au 6 novembre

«L'art fluide est pour moi un éveil à la beauté des couleurs, de l'abstrait, des formes et des cellules. En effet, je n'avais jamais vu les couleurs de cette façon. C'est ce qui a éveillé en moi le besoin d'aller plus loin dans mon cheminement créatif et artistique.»

SPECTACLE DE MAGIE POUR L'HALLOWEEN | 3 ANS ET PLUS

30 octobre | 10 h 30*

Centre des loisirs et de la vie communautaire

Erick Elektrik est un magicien drôlement surprenant! Il illumine la scène avec ses foulards colorés, ses multiples apparitions et disparitions d'objets, sans oublier ses lectures de pensées... Vous serez magiquement surpris!



JOURNÉES DE LA CULTURE

**Rencontre avec l'auteure France Lorrain*
Jeudi 23 septembre | 18 h 30**

Elle fera la présentation des séries de romans *La promesse des Gélinas*, *À l'ombre de la mine* et *Au chant des marées*. Elle vous fera voyager à travers les lieux et vous fera découvrir les personnages qui l'ont inspirée.

**Voyager en famille avec Sophie Reis*
Vendredi 24 septembre | 18 h 30**

Sophie Reis est maman de deux enfants, qui ont déjà plus de 80 vols cumulés à leur actif. Elle a créé le site Web pour parents voyageurs BB Jetlag et est l'auteure de l'ouvrage *Le guide des parents voyageurs*.

**Conférence de Yann Tanguay*
Samedi 25 septembre | 18 h 30**

Scénariste et comédien dans la série *Marika* (ICI tou.tv), ainsi que réalisateur de la série *Les Mutants*, Yann Tanguay viendra nous parler de son métier. Il sera accompagné du comédien Mathéo Piccinin-Savard, qui personnifie Léo dans *Les mutants*.

* Inscription obligatoire: 450 224-4137 ou biblio@saint-hippolyte.ca



VENTE DE LIVRES

La bibliothèque tiendra une vente de livres usagés les 5 et 6 novembre prochains, durant les heures d'ouverture de la bibliothèque. Une occasion unique pour les passionnés de lecture qui pourront prendre le temps de bouquiner en plus de faire des trouvailles à petits prix. C'est un rendez-vous au 2258, chemin des Hauteurs!

HEURES DU CONTE

Chaque troisième samedi du mois, à compter du 18 septembre, à 10 h 30.



PAS DE NOËL SANS ÉTOILE !

Samedi 4 décembre à 10h30

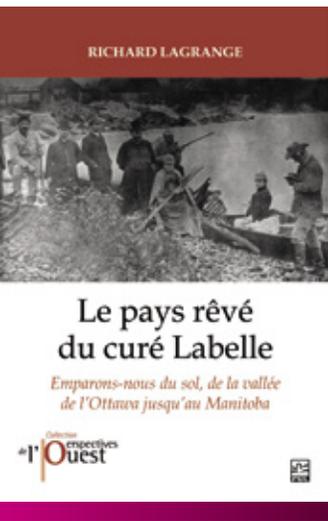
Centre des loisirs et de la vie communautaire

Le grognon sorcier Zébulon est jaloux de la joie de Noël. C'est pourquoi il veut faire disparaître toutes les étoiles de la nuit. Sans étoiles, le père Noël ne trouvera plus son chemin pour aller livrer les cadeaux aux enfants... La fée des étoiles révélera au lutin Flocondoux un fabuleux secret: une seule étoile peut sauver toutes les autres. Celle-ci a le doux nom d'Amidouce. Un spectacle de la compagnie de théâtre La petite valise.

Inscription obligatoire: 450 224-4137 ou biblio@saint-hippolyte.ca

f Suivez-nous sur Facebook pour découvrir nos nouveautés hebdomadaires et sur mabiblioamoi.ca
450 224-4137 | Bibliothèque de Saint-Hippolyte | 2258, chemin des Hauteurs

VOYAGE DANS LE TEMPS DU CURÉ LABELLE



Vous connaissez sans doute le curé Labelle, grâce à la série télévisée *Les Pays d'en haut*. Vous souhaitez en apprendre davantage sur ce personnage fascinant qui a marqué son époque? Dans le cadre des Journées de la culture, Histoire et Archives Laurentides vous invite à une conférence de l'historien Richard Lagrange sur le Roi du Nord, le 26 septembre prochain, à 13 h 30, à la Vieille gare de Saint-Jérôme (160, rue de la Gare).

Sa présentation vous permettra de découvrir ce personnage fascinant qui a marqué son époque et de comprendre pourquoi Antoine Labelle s'est lancé dans son irrésistible effort de colonisation. L'activité se terminera par le lancement du nouvel ouvrage de M. Richard Lagrange intitulée *Le pays rêvé du curé Labelle - Emparons-nous du sol, de la vallée de l'Ottawa jusqu'au Manitoba*. Une séance de dédicace suivra et le livre sera en vente au prix de lancement de 20\$. Quelques exemplaires seront tirés parmi les participants.

Histoire et Archives Laurentides profitera de l'occasion pour présenter une exposition de livres ayant fait partie de la collection privée du célèbre curé. Vous pourrez également vous procurer la récente publication d'HAL, *Antoine Labelle - Le Roi du Nord trois fois couronné*, au coût de 15\$.

Les places étant limitées, confirmez votre présence par courriel à info@halaurentides.com ou au 450 436-1512 (poste 3339).

Préparer un plan d'évacuation – un jeu d'enfant!

La Semaine de la prévention des incendies se déroulera du 3 au 9 octobre 2021 sur le thème «Le premier responsable, c'est toi!». Pourquoi ne pas en profiter pour préparer un plan d'évacuation?

Votre plan d'évacuation doit comprendre:

- Les sorties de secours (porte principale, fenêtres, porte-patio);
- 2 trajets par pièce pour se rendre aux sorties de secours;
- Le point de rassemblement, situé à l'extérieur et accessible en toutes saisons;
- L'emplacement des avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone (CO) et des extincteurs portatifs.

Réfléchissez à un scénario d'incendie possible. Choisissez la date et l'heure de votre exercice d'évacuation et l'emplacement fictif, dans la maison, où débiterait l'incendie.

Vérifiez le bon fonctionnement de vos avertisseurs de fumée avant de faire votre exercice d'évacuation. S'ils sont branchés à une centrale de surveillance, informez d'abord votre fournisseur avant de les faire sonner.

Faites un exercice d'évacuation au moins une fois par année, avec toutes les personnes habitant sous votre toit, en suivant les étapes suivantes:

- Faites sonner l'avertisseur de fumée;
- Activez une minuterie pour connaître le temps de votre évacuation;
- Évacuez votre maison, selon votre plan d'évacuation, en essayant de le faire en moins de 3 minutes;
- Une fois à l'extérieur, rendez-vous au point de rassemblement;
- Faites le bilan de votre évacuation et apportez des modifications pour vous améliorer.

UN PEU D'HISTOIRE

La Semaine de la prévention des incendies a toujours lieu au début du mois d'octobre, pendant la semaine complète qui inclut le 9 octobre, tant aux États-Unis qu'au Canada. On veut ainsi commémorer le grand incendie de Chicago, survenu le 9 octobre 1871, où on dénombra 250 morts, 100 000 personnes sans-abri et 17 400 bâtiments détruits. Au Québec, c'est en 1990 que la première Semaine de la prévention des incendies a eu lieu.



POUR JOINDRE NOS SERVICES

Hôtel de ville

450 563-2505

2253, chemin des Hauteurs J8A 1A1

Urbanisme p. 2224

Environnement p. 2249

Mairie et direction générale p. 2232

Greffe p. 2232

Services

aux citoyens p. 2221

Taxation p. 2222

Communications p. 2271

Service des loisirs, sports, plein air et vie communautaire

450 563-2505, p. 2231

2060, chemin des Hauteurs

Caserne

450 563-2505, p. 2262

1255, chemin des Hauteurs

Garage municipal

450 563-2505, p. 2242

2056, chemin des Hauteurs

Bibliothèque

450 224-4137

2258, chemin des Hauteurs



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

Sécurité communautaire

À votre service en toutes saisons!

Les agents de la patrouille nautique ont le mandat d'assurer, de juin à septembre, le respect de la réglementation municipale et fédérale sur les plans d'eau de Saint-Hippolyte. En vertu des lois applicables, ces derniers sont habilités à émettre des constats d'infraction si la réglementation n'est pas respectée. Ils vérifient également la présence de vignettes sur les embarcations, en plus de procéder à des opérations de surveillance visant la protection des berges. La patrouille nautique est composée d'étudiants en techniques policières et d'agents formés par le Bureau de la sécurité privée du Québec.

Quant à eux, les agents de la patrouille terrestre sont responsables de la surveillance des parcs, sentiers et falaises, de même que des commerces, de la plage municipale et de la descente de bateau, en plus de s'assurer du respect de la réglementation concernant les locations à court terme, les feux d'artifice et les feux à ciel ouvert. Ils sont également appelés à patrouiller près des bâtiments municipaux et dans les différentes rues de la municipalité, où ils procèdent à de fréquentes rondes de surveillance. Ils assistent en outre les autres services municipaux pour effectuer des vérifications sur le terrain visant à s'assurer du respect des règlements en vigueur.

